

CAVOM

Officiers ministériels – Officiers publics – Huissiers de justice

Caisse d'Assurance Vieillesse des Officiers ministériels, des officiers publics et des Compagnies judiciaires

21 rue de Berri – 75008 Paris - Tél. 01 44 95 68 00

www.cavom.org

MALADIE

➤ Cotisations

- 6,5 % sur la tranche A des revenus (de 1 € à 34 308 € en 2009).
- 5,9 % au-delà et jusqu'à 5 plafonds S.S. (de 34 308 € à 171 540 €)

Exemples :

Cotisations payées selon les revenus de l'exercice précédent :

Revenus nets déclarés	25 000 €	50 000 €	75 000 €	100 000 €
Cotisation annuelle	1 625 €	3 155 €	4 630 €	6 105 €

➤ Prestations - remboursement en fonction du barème de responsabilité de la S.S.

Soins courants : frais médicaux, dentaires, paramédicaux, analyses, cures thermales, etc.	70 %
Pharmacie : vignette blanche	65 %
vignette bleue	35 %
Hospitalisation : si <30 jours ou <K50	80 %
si >30 jours ou >K50	100 %
A.L.D. (affections longue durée)	100 %

PREVOYANCE

➤ Cotisations : 5 classes

Classe	1	2	3	4	5
Cotisation annuelle	190 €	380 €	665 €	950 €	1 330 €

➤ Prestations

Conditions d'application : Justifier d'une invalidité depuis au moins 6 mois - Le taux d'invalidité doit être au moins égal à 66%. Pas d'IJ.

● Invalidité permanente :

Classe	1	2	3	4	5
Invalidité 100 %	Prestations en fonction >> du nombre de points acquis dans le régime de retraite complémentaire jusqu'à la survenance de l'invalidité, >> du nombre de points que l'assuré aurait continué d'acquérir jusqu'à l'âge de 60 ans à raison de : 2 points par an si la cotisation est versée en classe 1 ; 8 points par an en classe 2 ; 14 points par an en classe 3 ; 20 points par an en classe 4 ; 28 points par an en classe 5.				
Invalidité ≥ à 66 %	Pour un taux inférieur à 100 %, le montant de la pension est proportionnel au taux d'invalidité et versé sous condition de ressources (46 000 € en 2008, revenus de 2006)				

● Décès

Classe	1	2	3	4	5
Capital Décès	8 190 €	16 380 €	28 665 €	40 950 €	57 330 €
Rente conjoint	204,75 €/mois	409,50 €/mois	716,62 €/mois	1 023,75 €/mois	1 433,25 €/mois
Rente enfant*	204,75 €/mois	409,50 €/mois	716,62 €/mois	1 023,75 €/mois	1 433,25 €/mois

*21 ans ou 25 ans si études – sans limite d'âge si infirme

RETRAITE

➤ Cotisations

➤ Régime de base :

8,6 % des revenus de l'exercice n-2 jusqu'à 29 162 €, ouvrant droit à 450 points maximum
 puis **1,6 %** des revenus de l'exercice n-2 de 29 162 € à 171 540 €, ouvrant droit à 100 points maximum.

Cotisation minimale en cas de revenus inférieurs à 1 744 € : 150 €

Cotisation maximale : 4 786 €

Taxation en cas de non déclaration de revenus : 4 786 €

valeur du point retraite de base : 0,5272 € en 2009

- Régime complémentaire CAVOM obligatoire :

6 classes de cotisations obligatoires en fonction du revenu de l'année n-2.

Classes	Spéciale	B	C	D	E	F
Revenus nets 2007	< 35 502 €	< 45 090 €	< 58 225 €	< 66 460 €	< 75 595 €	> 75 595 €
Cotisation annuelle	420 €	1 680 €	2 940 €	4 200 €	5 880 €	8 400 €
Points acquis/an	2	8	14	20	28	40
Conjoint (réversion à 100 %)	84 €	336 €	588 €	840 €	1 176 €	1 680 €

valeur du point = 27,30 € en 2008

➤ Prestations :

Droits à la Retraite théoriquement acquis pour 40 années de cotisations.

- Régime de base des professions libérales : **nombre de points X valeur du point**

- Régime complémentaire CAVOM : retraite proportionnelle au nombre de points acquis :

Retraite annuelle = nombre de points acquis x valeur du point

- Réversion conjoint :

- régime de base : 54 % de la retraite dès 55 ans si revenus inférieurs à 18 116,80 € par an.

- régime complémentaire : à partir de 60 ans, 60 % des droits acquis, sans conditions de ressources. 100% si option de cotisation "Conjoint" choisie.

Exemples

Revenus annuels nets	25 000 €	50 000 €	75 000 €	100 000 €
- Cotisations annuelles – Avec cotisations de réversion au Conjoint				
Régime de base	2 150 €	2 841 €	3 241 €	3 641 €
Régime CAVOM	504 €	3 528 €	7 056 €	10 080 €
Total	2 654 €	6 369 €	10 297 €	13 721 €
- Droits de retraite théoriquement acquis en 40 années de cotisations				
Régime de base	678 €/mois	816 €/mois	847 €/mois	878 €/mois
Régime CAVOM	182 €/mois	1 274 €/mois	2 548 €/mois	3 640 €/mois
Total	860 €/mois	2 090 €/mois	3 395 €/mois	4 518 €/mois

➤ Loi Fillon

Montants disponibles dans le cadre de la Loi Fillon : merci d'utiliser l'outil informatique DFS sur ELISA.